

Montreuil, le 23 juin 2025

à l'attention de Madame Elisabeth Borne,
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Objet : enseignante sanctionnée pour une minute de silence pour les victimes palestiniennes

Madame la ministre,

Depuis 20 mois les personnels de l'Éducation nationale et nos élèves sont horrifiés par le génocide en cours à Gaza perpétré par le gouvernement israélien de M. Netanyahu, par les massacres, par les bombardements, par la destruction des écoles, des hôpitaux, par les assassinats quotidiens d'enfants, par la famine, par le blocage de l'aide humanitaire...

C'est dans ce contexte que la rectrice de l'académie de Dijon a décidé de sanctionner notre collègue de Sens qui avait proposé à ses élèves de lycée qui le souhaitent de respecter une minute de silence en mémoire des victimes palestiniennes suite à un énième carnage commis par l'armée israélienne à Gaza.

A aucun moment, comme vous l'avez prétendu dans les médias avec des propos qui ont particulièrement choqué les personnels, notre collègue n'est « *sortie du principe de neutralité qui s'applique à nos enseignants* » ou a pris « *une position politique dans le conflit* ».

Elle a juste fait preuve de l'humanisme, de la compassion les plus élémentaires et c'est à ce titre qu'elle a donc reçu un blâme assorti d'un courrier l'invitant à « *adopter un comportement exemplaire* » et à « *se ressaisir* ».

Cette sanction est une honte. Elle ne passe pas chez les personnels et leurs organisations syndicales, en témoignent la vague de solidarité qui s'exprime et s'amplifie depuis plusieurs semaines par la grève, par des rassemblements...

Mardi 17 juin, à l'appel d'une large intersyndicale plusieurs centaines de collègues étaient rassemblés devant votre ministère pour exiger le cessez-le-feu à Gaza et la levée de toute sanction contre notre collègue. Vous n'avez pas daigné recevoir une délégation.

A nouveau, mardi 24 juin, nous serons présents à 14h devant votre ministère, au côté de notre collègue et avec tous ceux qui la soutiennent.

Nous vous demandons à cette occasion de recevoir une délégation.

Nous exigeons la levée immédiate de la sanction infligée à notre collègue.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, à l'expression de ma parfaite considération.

Clément Poulet,

Secrétaire général de la FNEC FP-FO